

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2969

16 octobre 2014

SOMMAIRE

Actisat S.A.	142468	Kiro S.à r.l.	142466
Adria News S.à r.l.	142471	Lary S.à r.l.	142466
Africa Agriculture	142466	Le Bistrot Gourmand S.à r.l.	142466
Aircraft Solutions Lux XXII S.à r.l.	142492	Le Gourmand Luxembourg S.à r.l.	142479
Albéa Beauty Partners S.A.	142469	Le Gourmand S.à r.l.	142479
Aphorius Finance S.A.	142467	LuxCSD S.A.	142470
Ateliers Koch S.A.	142467	Max Bögl Bauunternehmung GmbH & Co.KG Niederlassung Luxembourg	142476
Aube Invest S.A.	142467	Munroe K Luxembourg S.A.	142481
AZ Electronic Materials Group S.à r.l. ..	142467	Norka Holding S.A.	142469
BBG S.à r.l.	142467	NSS Management Investment Vehicle S.A.	142500
Brussels Airport Investments S.à r.l. ..	142468	NSS Pelican S.à r.l.	142485
CES International Operations S.à r.l. ..	142468	Observe HoldCo S.à r.l.	142469
China Art Fund	142472	OCM Strategic Credit Investments 2 S.à r.l.	142504
Coveris Finance S.à r.l.	142468	Olminvest S.A.	142477
Crinkle Technologies	142468	Opal Germany S.à r.l.	142478
Diorasis International S.A.	142473	Optimilia S.à r.l.	142478
DM Luxembourg	142473	Parc du Rhône S.à r.l.	142476
Dredging International (Luxembourg) S.A.	142471	Parität S.A.	142471
Ebony Properties S.à r.l.	142472	Paul MN Holdings, S.à r.l.	142477
Elvon Properties S.à r.l.	142472	Picard PIKco S.A.	142477
Emilio Sàrl	142475	Placso S.à r.l.	142477
Entrust-Invest Sàrl	142473	Po Invest 2 S.A.	142478
Esch Invest Sàrl	142511	Polenergia Holding S.à r.l.	142475
Eurogroupe S.A.	142474	Polenergia Holding S.à r.l.	142469
European Leisure Investments S.A., SPF	142474	Prodigal Properties S.à r.l.	142476
Faro Capital Investments S.à r.l.	142474	Production Christian Gallimard	142478
Flying Passion S.A.	142474	Sarabel B.V. / S.à r.l.	142470
Franklin Templeton International Services S.à r.l.	142475	Savoia S.à r.l.	142470
Immobilière Arenberg S.A.	142510	STINTEC Luxembourg S.à r.l.	142484
INUS Partner S.A.	142470	Urban&Civic Alconbury	142470
Kenan Investments S.A.	142466	Ydeos Holding S.A.	142471

Lary S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 45.789.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014135627/9.

(140154044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2014.

Kenan Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 125.078.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Kenan Investments S.A.

Référence de publication: 2014135598/10.

(140154256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2014.

Kiro S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3383 Noertzange, 65, Cité Beaulieu.
R.C.S. Luxembourg B 88.143.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014135610/10.

(140154486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2014.

Le Bistrot Gourmand S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5440 Remerschen, 77, route du Vin.
R.C.S. Luxembourg B 109.842.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014135629/10.

(140153796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2014.

Africa Agriculture, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 173.507.

EXTRAIT

Il résulte du contrat de cession de parts sociales de AFRICA AGRICULTURE Sarl, B1735G7, du 3G juin 2G14 que Nerthus Foundation, 99, Landstrasse, FL-9494 Schaan, Liechtenstein, a cédé 1GG parts sociales, représentant la totalité du capital social, à European Marketing & Research Services Ltd, avec siège social à New Bridge Street House, 3G-34 New Bridge street, UK - EC4V 6BJ London, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 01.09.2014

Conseil de Gérance

Référence de publication: 2014136955/15.

(140156193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Ateliers Koch S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 99, rue de Hollerich.
R.C.S. Luxembourg B 107.347.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2014135967/10.

(140154617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2014.

AZ Electronic Materials Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 9.729.285,62.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 32-36, boulevard d'Avranches.
R.C.S. Luxembourg B 125.565.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Référence de publication: 2014135972/10.

(140154984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2014.

Aphorius Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 136.980.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 6 mars 2014 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Esch/Alzette, le 7 avril 2014.

Référence de publication: 2014135960/11.

(140154844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2014.

Aube Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 26.883.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 6 mars 2014 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Esch/Alzette, le 7 avril 2014.

Référence de publication: 2014135968/11.

(140154887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2014.

BBG S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 46, Grand-Rue.
R.C.S. Luxembourg B 158.451.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher.
Jacques CASTEL
Notaire

Référence de publication: 2014136004/12.

(140154910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2014.

Crinkle Technologies, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 169.683.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 août 2014.

Référence de publication: 2014136023/10.

(140154939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2014.

Brussels Airport Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 43.216,25.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.
R.C.S. Luxembourg B 102.818.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 août 2014.

Référence de publication: 2014135999/10.

(140154626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2014.

CES International Operations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 184.265.

Statuts coordonnés, suite à une d'augmentation de capital reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 16 décembre 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Esch/Alzette, le 28 août 2014.

Référence de publication: 2014136035/11.

(140154531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2014.

Coveris Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 180.962.

Les comptes annuels pour la période du 11 octobre 2013 (date de constitution) au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 2014.

Référence de publication: 2014136020/11.

(140154987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2014.

Actisat S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 24, avenue du X septembre.
R.C.S. Luxembourg B 88.428.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2012.

Signature

Le Mandataire

Référence de publication: 2014136526/12.

(140155396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

Norka Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 8, rue du Fort Rheinsheim.
R.C.S. Luxembourg B 157.183.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2014.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014136807/12.

(140155611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

Polenergia Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 100.856.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

Pour Polenergia Holding S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014136831/12.

(140155576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

Observe HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.470,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 134.846.

RECTIFICATIF*Extrait*

Ce dépôt rectifie le dépôt n° L140116720 déposé et enregistré auprès du RCS en date du 9 juillet 2014.
Il convient de lire que l'adresse de Monsieur Mats Eklund est la suivante: 13 Farm Place, London, W8 7SX, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Observe HoldCo S.à r.l.

Référence de publication: 2014136814/15.

(140155409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

Albéa Beauty Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 179.282.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

La liquidation de la société Albéa Beauty Partners S.A., décidée par acte du notaire Maître Francis Kessler, en date du 11 août 2014, a été clôturée lors de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé tenue en date du 13 août 2014.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au siège social d'Alter Domus Luxembourg S.à r.l. au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2014.

Référence de publication: 2014136956/15.

(140156494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Sarabel B.V. / S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège de direction effectif: L-7610 Larochette, 18, place Bleech.

R.C.S. Luxembourg B 136.083.

Les comptes annuels au 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014136856/9.

(140155580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

INUS Partner S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5440 Remerschen, 34, Waistrooss.

R.C.S. Luxembourg B 109.686.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014135584/9.

(140153852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2014.

Savoia S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 2.025.300,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 80.031.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2014.

Référence de publication: 2014136858/10.

(140155674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

Urban&Civic Alconbury, Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 13.175.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 148.823.

Les comptes annuels pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

Référence de publication: 2014136912/11.

(140155426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

LuxCSD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 43, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 154.449.

Le Bilan de LuxCSD S.A. au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Cette version remplace la 1^{ère} version déposé le 20 mai 2014, sous le numéro L140082541.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014137280/12.

(140156569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Parität S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 158.353.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014136824/9.

(140155709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

Ydeos Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 52.919.

Rectificatif au dépôt n° L130156386 du 11/09/2013

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014136934/11.

(140155477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

Dredging International (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 11, route des Trois Cantons.
R.C.S. Luxembourg B 56.556.

Extrait du PV de L'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 14 août 2014.

Mme. Els Verbraecken est nommée comme administrateur délégué pour une période d'un an, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes 2014.

Le mandat de réviseur d'entreprises de la société Deloitte Audit S.à.r.l. établie et ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560 rue de Neudorf, est renouvelé pour une période d'un an, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes 2014.

Référence de publication: 2014137121/13.

(140156159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Adria News S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 18, rue du Strasbourg.
R.C.S. Luxembourg B 178.148.

EXTRAIT

Il résulte de la lettre en date du 18 août 2014 que Slovenia Broadband S. à r.l., une société à responsabilité limitée incorporée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 61, rue Rollingergrund, L- 2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de EUR 200.000.- et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 145.882, a résilié avec effet immédiat le contrat de cession de parts sociales en date du 19 juillet 2013 par lequel elle avait transféré 150,000 parts sociales dans la Société à Adria Television Limited, une société incorporée et enregistrée en Angleterre et Wales, ayant numéro de société 7741303, ayant son siège social au Titchfield House, 69/85 Tabernacle Street, Londres EC2A4RR, Royaume Uni.

Il résulte également de ladite lettre, que Slovenia Broadband S. à r.l. détient toutes les 1.250.000 parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 0,001 chacune et est l'associé unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

Un Mandataire

Référence de publication: 2014136954/21.

(140156099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

China Art Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 175.885.

Merci de prendre en compte ma démission du Conseil d'Administration de China Art Fund SA, SICAV-FIS (la «Société») qui prendra effet le 25 octobre 2013.

Je vous saurai gré de procéder aux publications d'usage au Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations, telles que décrites au RCSL, la société étant enregistrée sous le numéro B175885.

Luxembourg, le 24 septembre 2013.

Guido M.P.M. van Berkel.

Référence de publication: 2014137057/12.

(140156240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Ebony Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 4-6, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 168.678.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 14 août 2014

Le Conseil de Gérance a décidé de transférer le siège social de La société du 7, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg au 4-6 Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, avec effet au 1^{er} Septembre 2014.

Luxembourg, le 14 AUG 2014.

Pour extrait conforme

Signature

Gérant

Référence de publication: 2014137127/15.

(140155998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Elvon Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 4-6, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 180.654.

Extrait des Résolutions de l'Associé Unique de ELVON PROPERTIES S.à r.l. prises le 1^{er} Septembre 2014

L'unique Associé tElvon Properties S.à r.l. (la "Société"), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Séverine Canova, née le 16 Juillet 1975 à Creutzwald (France), avec adresse professionnelle, au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg en qualité de Gérant de la société et ce avec effet au 1^{er} Septembre 2014,

- d'accepter la démission de Xavier de Cillia, né le 11 avril 1978 à Nice (France), avec adresse professionnelle, 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg en qualité de Gérant de la société et ce avec effet au 1^{er} septembre 2014,

- d'accepter la démission de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., avec siège social au Carré Bonn, 20, rue de ta Poste, L-2346 Luxembourg, en qualité de Gérant de la société et ce avec effet au 1^{er} septembre 2014,

- de nommer Rachel Hafedh, née le 22 Mars 1976 à Hayange (France), avec adresse professionnelle au 4-6 Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, en qualité de Gérant de la société et ce avec effet au 1^{er} septembre 2014,

- de nommer Property and Finance Corporation S.à r.l., avec siège social au 4-6 Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, en qualité de Gérant de la société et ce avec effet au 1^{er} septembre 2014

Le Conseil de gérance se compose comme suit:

Rachel Hafedh

Property and Finance Corporation S.à r.l.

Luxembourg, le 1^{er} Septembre 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014137130/25.

(140155999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Entrust-Invest Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 14.000,00.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 172.870.

—
EXTRAIT

Par des résolutions écrites en date du 7 juillet 2014 les associés de la Société ont pris acte de la démission de M. Wim Borremans de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 7 juillet 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Pour Entrust Invest S.à r.l.

Référence de publication: 2014137146/14.

(140156096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Diorasis International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 153.091.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 2 juin 2014 à 9.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler les mandats de Monsieur Constantin Papadimitriou, de Monsieur Tobias Brown, Administrateurs A et de Monsieur Joseph Winandy, de Monsieur Koen Lozie et de PACBO EUROPE Administration et Conseil, (dont le siège social est situé 1 rue Joseph Hackin) représentée par Monsieur Patrice CROCHET (demeurant 1 rue Joseph Hackin Luxembourg), Administrateurs B et de Monsieur Pierre Schill, Commissaire aux Comptes.

- Les mandats des Administrateurs et Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes arrêtés au 31 décembre 2014.

Pour copie conforme

Signatures

Référence de publication: 2014137105/17.

(140156521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

DM Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 82.027.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2014

L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'année 2016:

- Monsieur Edouard Goedert, né le 15 février 1952 à Ettelbrück, Luxembourg et demeurant professionnellement Zone d'Activités Bourmicht, L-8070 Bertrange-Strassen;

- Monsieur Paul Marien, né le 29 février 1956 à Herentals, Belgique et demeurant professionnellement au 231, Piersstraat, B-2550 Kontich.

- Monsieur Mattheus De Wit, né le 24 janvier 1968 à Haarlem, Pays Bas et demeurant professionnellement au 231, Pierstraat, B-2550 Kontich

L'assemblée décide de renouveler le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Edouard Goedert, né le 15 février 1952 à Ettelbrück, Luxembourg et demeurant professionnellement Zone d'Activités Bourmicht, L-8070 Bertrange-Strassen.

Le mandat de l'administrateur-délégué ainsi renouvelé viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en l'année 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS ATO

Référence de publication: 2014137111/23.

(140156499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

European Leisure Investments S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.
R.C.S. Luxembourg B 42.968.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014137153/9.

(140156170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Faro Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 156.073.

Le bilan de la société au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2014137155/10.

(140156042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Flying Passion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 101.371.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2014.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2014137169/12.

(140156399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Eurogroupe S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 32.759.

Extrait des décisions prises par le conseil d'administration en date du 14 juillet 2014

Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 25 août 2014

Ratification de la cooptation de Mme Astrid BETZ comme administrateur, décidée par les administrateurs restants en date du 22 janvier 2014 et nomination de Mme Astrid BETZ comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2017.

i. l'adresse professionnelle de Mme Astrid BETZ et de Mme Valérie BERNS, administrateurs, et de Mme Monique JUNCKER, administrateur et présidente du conseil d'administration, se situe désormais au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

ii. l'adresse de la société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., commissaire, se situe désormais au L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour EUROGROUPE S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014137152/23.

(140156237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Polenergia Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 100.856.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

Pour Polenergia Holding S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014137385/13.

(140156149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Emilio Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 38.916.

EXTRAIT

Monsieur Emile SCHLIME, gérant, déclare par la présente, que son adresse est la suivante:
44, Boulevard Napoléon - L-2210 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 septembre 2014.

Pour Emilio S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E. S.A.

Signature

Référence de publication: 2014137132/15.

(140156072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Franklin Templeton International Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 8A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 36.979.

EXTRAIT

Les membres du Conseil de la Société ont pris acte de la démission de M. William Lockwood en sa qualité de gérant de la Société avec effet au 31 août 2014.

Par conséquent, tout pouvoir confié à M. William Lockwood en relation avec la gérance de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne ces gérance est retiré avec effet au 31 août 2014.

En conséquence, le Conseil de la Société se compose actuellement de:

- M. Paul J. Brady, gérant, résidant 1-11 John Adam Street, The Adelphi Building, WC2N 6HT, London, Royaume-Uni;
- Mme Kathleen M. Davidson, gérant, résidant 5 Morrison Street, EH3 8BH, Edinburgh, Royaume-Uni;
- M. David Smart gérant, résidant 1-11 John Adam Street, The Adelphi Building, WC2N 6HT, London, Royaume-Uni;
- M. Alok Sethi, gérant, résidant 100 Fountain Parkway, Building 160, 2nd Floor, FL 33716 Saint Petersburg, Etats-Unis d'Amérique;
- Mme Gwen Shaneyfelt, gérant, résidant One Franklin Parkway, CA 94403-1906, San Mateo, Etats-Unis d'Amérique
- M. Harold C. Nash, gérant, résidant 8A, rue Albert Borschette, 1246 Luxembourg;
- Mme Denise Voss, gérant, résidant 8A, rue Albert Borschette, 1246 Luxembourg;
- Mme Julie Moret, gérant, résidant 1-11 John Adam Street, The Adelphi Building, WC2N 6HT, London, Royaume-Uni;
- M. Gregory Kok, gérant, résidant 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.à r.l.

Référence de publication: 2014137160/26.

(140156420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Max Bögl Bauunternehmung GmbH & Co.KG Niederlassung Luxemburg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 108.673.

Les comptes annuels de la société de droit étranger au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014138403/12.

(140156607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2014.

Parc du Rhône S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 23.500,00.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 4-6, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 102.928.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 14 août 2014

Le Conseil de Gérance a décidé de transférer le siège social de la société du 7, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg au 4-6 Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, avec effet au 1^{er} Septembre 2014.

Luxembourg, le 14 août 2014.

Pour extrait conforme

Signature

Gérant

Référence de publication: 2014137370/15.

(140155871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Prodigal Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 4-6, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 180.636.

Extrait des Résolutions de l'Associé Unique de PRODIGAL PROPERTIES S.à r.l. prises le 1^{er} Septembre 2014

L'unique Associé de Prodigal Properties S.à r.l (la "Société"), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Séverine Canova, née le 16 Juillet 1975 à Creutzwald (France), avec adresse professionnelle, au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg en qualité de Gérant de la société et ce avec effet au 1^{er} Septembre 2014,

- d'accepter la démission de Xavier de Cillia, né le 11 avril 1978 à Nice (France), avec adresse professionnelle, 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg en qualité de Gérant de la société et ce avec effet au 1^{er} septembre 2014,

- d'accepter la démission de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., avec siège social au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en qualité de Gérant de la société et ce avec effet au 1^{er} septembre 2014,

- de nommer Rachel Hafedh, née le 22 Mars 1976 à Hayange (France), avec adresse professionnelle au 4-6 Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, en qualité de Gérant de la société et ce avec effet au 1^{er} septembre 2014,

- de nommer Property and Finance Corporation S.à r.l., avec siège social au 4-6 Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, en qualité de Gérant de la société et ce avec effet au 1^{er} septembre 2014.

Le Conseil de gérance se compose comme suit:

Rachel Hafedh

Property and Finance Corporation S.à r.l.

Luxembourg, le 1^{er} Septembre 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014137392/25.

(140156031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Paul MN Holdings, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 144.467.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014137374/9.

(140156516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Placso S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8138 Bridel, 33, allée Saint Hubert.
R.C.S. Luxembourg B 111.175.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2014137381/12.

(140156497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Olminvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 41.035.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 7 août 2014 à 11.00 heures à Luxembourg
1, rue Joseph Hackin*

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Koen LOZIE et Joseph WINANDY et de la société JALYNE S.A., représentée par M. Jacques Bonnier, Administrateurs ainsi que le mandat du Commissaire aux Comptes de Monsieur Pierre Schill.

pour un terme venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2014.

Copie certifiée conforme

Signatures

Référence de publication: 2014137362/16.

(140156376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Picard PIKco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 156.504.

Extrait des résolutions de l'associé unique

En date du 28 août 2014, l'associé unique de la Société a décidé de renouveler le mandat du réviseur d'entreprise agréé PricewaterhouseCoopers, une société à responsabilité limitée, avec siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, immatriculé sous le numéro B 65477 au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg.

Leur mandat prendra fin à l'issue des résolutions de l'associé unique approuvant les comptes annuels 31 mars 2015 qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Carsten SÖNS

Mandataire

Référence de publication: 2014137378/17.

(140156274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Optimilia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8059 Bertrange, 3, Grevelsbarrière.

R.C.S. Luxembourg B 179.577.

Les comptes annuels au 30 juin 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014137365/9.

(140155885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Opal Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 179.719.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Isabelle Pairon.

Référence de publication: 2014137359/10.

(140156338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Production Christian Gallimard, Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 58.667.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2014.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2014137393/11.

(140156180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Po Invest 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 124.799.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale des actionnaires prises en date du 1^{er} Septembre 2014

Ont démissionné du conseil d'administration:

- Monsieur Michele Mezzarobba, né le 25/09/1967 à Sacile (Italie), résidant personnellement au 10 rue du Sentier, F-75002 Paris

- Monsieur Alain Heinz, né le 17/05/1968 à Forbach (France), résidant professionnellement au 121 avenue de Faïencerie, L-1511 Luxembourg

Ont été nommés administrateurs jusqu'à l'assemblée générale prévue en 2019:

- Monsieur Julien Mengozzi, né le 20/07/1981 à Thionville (France), résidant professionnellement au 1 Place d'Armes, L-1136 Luxembourg, au poste d'administrateur de classe B

- Monsieur Angelo Luis, né le 25/11/1981 à Colmar (France), résidant professionnellement au 1 Place d'Armes, L-1136 Luxembourg, au poste d'administrateur de classe B

- Monsieur Olivier Baron, né le 21/04/1978 à Paris (France), résidant professionnellement au 23 bis Avenue de Messine, F-75008 Paris, au poste d'administrateur de classe A

Pour extrait sincère et conforme

Pour PO Invest 2 S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014137417/24.

(140156143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

**Le Gourmand Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Le Gourmand S.à r.l.).**

Siège social: L-9275 Diekirch, 3, place des Recollets.
R.C.S. Luxembourg B 189.815.

—
STATUTS

L'an deux mille quatorze, le premier août.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1.- Monsieur João Carlos MILAO VARANDAS, indépendant, né le 16 août 1987 à Vila Real (Portugal), demeurant à L-9080 Ettelbruck, 127 avenue L. Salentiny,

2.- Monsieur Carlos Manuel MOREIRA CORREIA, commerçant, né à Marinha Grande (Portugal), le 22 juillet 1970, demeurant à L-2519 Wiltz, 48, route d'Ettelbruck,

3.- Monsieur Paulo Jorge TAVARES TEIXEIRA, salarié, né le 14 mai 1973 à Beira (Mozambique), demeurant à L-9088 Ettelbruck, 60 rue de Warken,

Tous les trois représentés par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, en vertu de trois procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après signature ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent par les présentes:

Titre I^{er} . - Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société à responsabilité limitée prend la dénomination de «LE GOURMAND S.à r.l.».

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une petite restauration avec débit de boissons, vente de pains et gâteaux sans fabrication.

La société a également pour objet toutes activités commerciales, en accord avec les dispositions de la loi du 9 juillet 2004, modifiant la loi modifiée du 28 décembre 1988 concernant le droit d'établissement et réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations mobilières et immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

La société pourra s'intéresser, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou de nature à le favoriser et à le développer.

Art. 4. Le siège social est établi dans la Commune de Diekirch.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 5. La durée de la société est illimitée.

Titre II. - Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à quinze mille euros (15.000,- EUR), représenté par trois cents (300) parts sociales de cinquante euro (50,- EUR) chacune.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. S'il y a plusieurs propriétaires d'une part sociale, la société a le droit de suspendre l'exercice des droits afférents, jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée comme étant à son égard, propriétaire de la part sociale. Il en sera de même en cas de conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire ou un débiteur et un créancier-gagiste.

Toutefois, les droits de vote attachés aux parts sociales grevées d'usufruit sont exercés par le seul usufruitier.

Art. 8. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le non-exercice du droit de préemption entraîne de plein droit agrément de la proposition de cession initiale.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III. - Administration et gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 16. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2014.

Libération de parts sociales

Les statuts ainsi arrêtés, les comparants ont souscrits toutes les parts sociales comme suit:

1.- João Carlos MILAO VARANDAS, préqualifié:	100 parts
2.- Carlos Manuel MOREIRA CORREIA, préqualifié:	100 parts
3.- Paulo Jorge TAVARES TEIXEIRA, préqualifié:	100 parts
Total souscrit:	300 parts

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de quinze mille euros (15.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ neuf cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

- 1.- L'adresse du siège social est établie à L-9275 Diekirch, 3 Place des Recollets.
- 2.- L'assemblée désigne comme gérants de la société pour une durée indéterminée:

Gérante technique:

Mademoiselle Sandra Patricia Dos Santos Carvalho, salariée, née le 24 décembre 1973 à Santa Maria Maior/Chaves (Portugal), demeurant à L-9080 Ettelbruck, 127 avenue L. Salentiny;

Gérants administratifs:

- Monsieur João Carlos MILAO VARANDAS, préqualifié;
- Monsieur Carlos Manuel MOREIRA CORREIA, préqualifié;
- Monsieur Paulo Jorge TAVARES TEIXEIRA, préqualifié.

3.- La société est engagée en toutes circonstances par la signature de la gérante technique jusqu'à concurrence de cinq mille euros (5.000,- EUR); pour tout engagement dépassant cette contre-valeur la signature des quatre gérants est nécessaire.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Henri DA CRUZ, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 08 août 2014. Relation GRE/2014/3196. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2014136236/136.

(140154822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2014.

Munroe K Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 117.325.

In the year two thousand and fourteen, on the twelfth day of August,

Before us Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg.

Is held

the extraordinary general meeting of the company MUNROE K LUXEMBOURG S.A., herein referred to as the "Company", a "société anonyme" having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 117325, incorporated on 15 June 2006 pursuant to a deed received by Me Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 1602 of 23 August 2006. The articles of incorporation of the Company have been amended several times and for the last time on 13 June 2014 pursuant to a deed received by the undersigned notary, not yet published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations".

The meeting is opened under the chairmanship of Mr Marc ALBERTUS, employee, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Silke ROHE, employee, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Suet Sum WONG, lawyer, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1. Increase of capital by an amount of GBP 20,000 in order to raise it from GBP 290,000 to GBP 310,000 by creation and issue of 1,000 new Class A shares and 1,000 new Class B shares of GBP 10 each, to be issued at par and benefiting of the same rights and advantages as the presently issued Class A shares and Class B shares, entirely subscribed by the existing shareholders proportionally to their participating interest in the company, and fully paid-up in cash, the Class B shares being issued with a share premium of an amount of GBP 2,640,000.

2. Subsequent amendment of 1st paragraph of article 5 of the by-laws in order to be worded as follows:

English version

“ **Art. 5.** The subscribed capital of the company is fixed at GBP 310,000 (three hundred ten thousand British Pounds Sterling) divided into 15,500 (fifteen thousand five hundred) Class A shares and 15,500 (fifteen thousand five hundred) Class B shares, with a nominal value of GBP 10 (ten British Pounds Sterling) each, which have the same rights in all respects.”

French version

« **Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à GBP 310.000 (trois cent dix mille livres sterling) représenté par 15.500 (quinze mille cinq cents) actions de catégorie A et 15.500 (quinze mille cinq cents) actions de catégorie B, d'une valeur nominale de GBP 10 (dix livres sterling) chacune et qui ouvrent les mêmes droits à tout égard.»

II) The name of the shareholders, the number of their shares and the name of their attorney are shown on an attendance list, which, signed by the attorney of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time by the registration authority.

The proxies given by the represented shareholders after having been signed "ne varietur" by the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

III) The attendance list shows that the whole share capital of the Company is duly represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The chairman states that the present meeting is regularly constituted and may validly decide on all the items of its agenda.

The chairman then submits to the vote of the members of the meeting the following resolutions, which are all adopted by unanimous vote.

First resolution

The meeting decides to increase the Company's share capital by an amount of GBP 20,000 (twenty thousand British Pounds Sterling) in order to raise it from GBP 290,000 (two hundred and ninety thousand British Pounds Sterling) to GBP 310,000 (three hundred and ten thousand British Pounds Sterling) by creation and issue of 1,000 (one thousand) new Class A shares and 1,000 (one thousand) new Class B shares of GBP 10 (ten British Pounds Sterling) each, to be issued at par and benefiting of the same rights and advantages as the presently issued Class A shares and Class B shares, entirely subscribed by the existing shareholders proportionally to their participating interest in the Company, the Class B shares being issued with a share premium of an amount of GBP 2,640,000 (two million six hundred forty thousand British Pounds Sterling).

Subscription - Payment

The meeting records (i) the subscription of the 1,000 (one thousand) newly issued Class A shares and of the 1,000 (one thousand) newly issued Class B shares by the existing shareholders, all duly represented by Mr Marc ALBERTUS, prenamed, by virtue of proxies which will remain attached to the present deed, pro rata their current shareholding in the Company, (ii) the full paying up in cash of said new shares and of the share premium of an amount of GBP 2,640,000 (two million six hundred forty thousand British Pounds Sterling) as well as (iii) the allocation of said share premium to the Class B shares, so that the Company has now at its disposal the sum of GBP 2,660,000 (two million six hundred sixty thousand British Pounds Sterling) as was certified to the notary executing this deed.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution the meeting decides to amend the 1st paragraph of article 5 of the by-laws in order to be worded as follows:

“ **Art. 5.** The subscribed capital of the company is fixed at GBP 310,000 (three hundred and ten thousand British Pounds Sterling) divided into 15,500 (fifteen thousand five hundred) Class A shares and 15,500 (fifteen thousand five hundred) Class B shares, with a nominal value of GBP 10 (ten British Pounds Sterling) each, which have the same rights in all respects.”

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Costs

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 1,200.-.

Déclaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read and translated into the language of the appearing persons, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

Follows the french version of the preceding text

L'an deux mille quatorze, le douze août.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

Se réunit

l'assemblée générale extraordinaire de la société MUNROE K LUXEMBOURG S.A., ci-après la «Société», une société anonyme ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 117325, constituée le 15 juin 2006 suivant un acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1602 du 23 août 2006. Les statuts de la société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois en date du 13 juin 2014 suivant un acte reçu par le notaire instrumentant, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée générale est ouverte sous la présidence de Monsieur Marc ALBERTUS, employé privé, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le président nomme comme secrétaire Madame Silke ROHE, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Suet Sum WONG, juriste, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation de capital à concurrence de GBP 20.000 afin de le porter de GBP 290.000 à GBP 310.000 par la création et l'émission de 1.000 nouvelles actions de catégorie A et 1.000 nouvelles actions de catégorie B de GBP 10 chacune, à émettre au pair et bénéficiant des mêmes droits et avantages que les actions de catégorie A et les actions de catégorie B en circulation, entièrement souscrites par les actionnaires actuels, au prorata de leur participation dans le capital social, et intégralement libérées en espèces, l'émission des actions de catégorie B étant assortie d'une prime d'émission d'un montant de GBP 2.640.000.

2. Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

Version anglaise

« **Art. 5.** The subscribed capital of the company is fixed at GBP 310,000 (three hundred and ten thousand British Pounds Sterling) divided into 15,500 (fifteen thousand five hundred) Class A shares and 15,500 (fifteen thousand five hundred) Class B shares, with a nominal value of GBP 10 (ten British Pounds Sterling) each, which have the same rights in all respects.»

Version française

« **Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à GBP 310.000 (trois cent dix mille livres sterling) représenté par 15.500 (quinze mille cinq cents) actions de catégorie A et 15.500 (quinze mille cinq cents) actions de catégorie B, d'une valeur nominale de GBP 10 (dix livres sterling) chacune et qui ouvrent les mêmes droits à tout égard.»

II) Le nom des actionnaires, le nombre d'actions détenues par chacun d'eux et le nom de leur mandataire sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par le mandataire des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est dûment représentée à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour.

Le président soumet ensuite au vote des membres de l'assemblée les résolutions suivantes qui ont toutes été prises à l'unanimité des voix.

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de GBP 20.000 (vingt mille livres sterling) afin de le porter de GBP 290.000 (deux cent quatre-vingt-dix mille livres sterling) à GBP 310.000 (trois cent dix mille livres sterling) par la création et l'émission de 1.000 (mille) nouvelles actions de catégorie A et 1.000 (mille) nouvelles actions de catégorie B de GBP 10 (dix livres sterling) chacune, émises au pair et bénéficiant des mêmes droits et avantages que les actions de catégorie A et les actions de catégorie B en circulation, entièrement souscrites par les actionnaires actuels, proportionnellement à leur pourcentage de détention dans la Société, l'émission des actions de catégorie B étant assortie d'une prime d'émission d'un montant de GBP 2.640.000 (deux millions six cent quarante mille livres sterling).

Souscription - Libération

L'assemblée a pris acte (i) de la souscription des 1.000 (mille) actions de catégorie A et 1.000 (mille) actions de catégorie B nouvellement émises, (ii) de la libération en espèces de l'intégralité desdites actions et de la prime d'émission d'un montant de GBP 2.640.000 (deux millions six cent quarante mille livres sterling), par les actionnaires actuels, tous ici représentés par Monsieur Marc ALBERTUS, prénommé, en vertu de procurations qui resteront annexées au présente acte, au prorata de leur participation dans le capital de la Société, ainsi que (iii) de l'affectation de ladite prime d'émission aux actions de catégorie B, de sorte que la somme de GBP 2.660.000 (deux millions six cent soixante mille livres sterling) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

Seconde résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à GBP 310.000 (trois cent dix mille livres sterling) représenté par 15.500 (quinze mille cinq cents) actions de catégorie A et 15.500 (quinze mille cinq cents) actions de catégorie B, d'une valeur nominale de GBP 10 (dix livres sterling) chacune et qui ouvrent les mêmes droits à tout égard.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ EUR 1.200,-.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Marc ALBERTUS, Silke ROHE, Suet Sum WONG, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 août 2014. Relation GRE/2014/3330. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2014136272/167.

(140154602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2014.

STINTEC Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8437 Steinfort, 68, rue de Koerich.

R.C.S. Luxembourg B 155.698.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 août 2014

Pour copie conforme

Référence de publication: 2014136371/11.

(140154590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2014.

NSS Pelican S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 143.793.

—
In the year two thousand and fourteen, on the twenty-first day of August.

Before Maître Martine WEINANDY, notary residing in Clervaux (Grand Duchy of Luxembourg) acting in replacement of Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), to whom remains the present deed.

THERE APPEARED:

1. Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, with a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500,-) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 121655; and

2. NSS Sub Feeder S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred two Euro (EUR 12.502,-) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143792;

both here represented by Mrs Monique Drauth, notary's clerk, professionally residing in Luxembourg, by virtue of two (2) proxies given under private seal respectively on August 18, 2014.

The said proxies, signed *ne varietur* by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state that:

I. All the shareholders are represented and declare that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.

II. The appearing persons are the shareholders of the private limited liability company established and existing in the Grand Duchy of Luxembourg under the name "NSS Pelican S.à r.l." (hereinafter, the Company), with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143793, established pursuant to a deed of Me Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette, dated December 4, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 147 dated January 22, 2009, and whose articles of association have been last amended pursuant to a deed of Me Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette, dated December 12, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 373, dated February 15, 2013.

III. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred two Euro (EUR 12.502,-) represented by twelve thousand five hundred (12.500) class A shares, one (1) class B share and one (1) class C share, all with a nominal value of one Euro (EUR 1,-) each.

IV. The agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the Company's share capital by an amount of eighty-seven thousand four hundred ninety-eight Euro (EUR 87.498,-), along with a total share premium in the amount of fifty-one million one hundred forty-nine thousand one hundred thirteen Euro and thirty-eight Cents (EUR 51.149.113,38) in order to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred two Euro (EUR 12.502,-) to one hundred thousand Euro (EUR 100.000,-) by the creation and issuance of eighty-seven thousand four hundred ninety-eight (87.498) new class A shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1,-) each, vested with the same rights and obligations as the existing class A shares (the New Shares).

2. Subscription by NSS Sub Feeder S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred two Euro (EUR 12.502,-) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143792, and full payment of eight thousand seven hundred sixty-three (8.763) New Shares, for an aggregate amount of eight thousand seven hundred sixty-three Euro (EUR 8.763,-), along with a share premium in the amount of five million one hundred twenty-two thousand two hundred seventy-six Euro and twenty-one Cents (EUR 5.122.276,21), by contribution in kind in the total amount of five million one hundred thirty-one thousand thirty-nine Euro and twenty-one Cents (EUR 5.131.039,21) consisting in the conversion of a receivable in the same amount held by NSS Sub Feeder S.à r.l., prenamed, towards the Company, which receivable is incontestable, payable and due (the Receivable 1).

3. Statement by NSS Sub Feeder S.à r.l., prenamed, that:

- it is the sole unrestricted owner of the Receivable 1 to be converted and possesses the power to dispose of it, it being legally and conventionally freely transferable;

- the Receivable 1 has consequently not been transferred and no legal or natural person other than NSS Sub Feeder S.à r.l., prenamed, is entitled to any rights as to the Receivable 1;

- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Receivable 1 in order to duly carry out and formalize the contribution and to render it effective anywhere and toward any third party.

4. Subscription by Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, with a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500,-) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 121655, and full payment of seventy-eight thousand seven hundred thirty-five Euro (EUR 78.735,-), along with a share premium in the amount of forty-six million twenty-six thousand eight hundred thirty-seven Euro and seventeen Cents (EUR 46.026.837,17), by contribution in kind in the total amount of forty-six million one hundred five thousand five hundred seventy-two Euro and seventeen Cents (EUR 46.105.572,17) consisting in the conversion of a receivable in the same amount held by Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., prenamed, towards the Company, which receivable is incontestable, payable and due (the Receivable 2).

5. Statement by Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., prenamed, that:

- it is the sole unrestricted owner of the Receivable 2 to be converted and possesses the power to dispose of it, it being legally and conventionally freely transferable;

- the Receivable 2 has consequently not been transferred and no legal or natural person other than Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., prenamed, is entitled to any rights as to the Receivable 2;

- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Receivable 2 in order to duly carry out and formalize the contribution and to render it effective anywhere and toward any third party.

6. Subsequent amendment of article 7 of the articles of association of the Company to give it henceforth the following wording:

“ **Art. 7.** The share capital is fixed at one hundred thousand Euro (EUR 100.000,-) represented by ninety-nine thousand nine hundred ninety-eight (99.998) class A shares (the “Class A Shares”) one (1) class B share (the “Class B Share”) and one (1) class C share (the “Class C Share”) all of one Euro (EUR 1.-) each.”

7. Amendment of the following definitions in article 2 of the Company’s articles:

“BRB Investor means BRB Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143659,”

“Feeder means NSS Feeder S.A., a joint stock company (société anonyme) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143661,”

“MIV means NSS Management Investment Vehicle S.A., a joint stock company (société anonyme) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143658,”

“New Luxco means NSS New Luxco S.A., a joint stock company (société anonyme) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143660,”

“Sub Feeder means NSS Sub Feeder S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143792,”

8. Change of registered office of the Company from 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg to 1B, Heienhaff, L-1736 Seningerberg.

9. Subsequent amendment of the first paragraph of article 6 of the articles of association of the Company to give it henceforth the following wording:

“ **Art. 6.** The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven.”

V. The shareholders, after deliberation, unanimously take the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolve to increase the Company’s share capital by an amount of eighty-seven thousand four hundred ninety-eight Euro (EUR 87.498,-), along with a total share premium in the amount of fifty-one million one hundred forty-nine thousand one hundred thirteen Euro and thirty-eight Cents (EUR 51.149.113,38) in order to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred two Euro (EUR 12.502,-) to one hundred thousand Euro (EUR 100.000,-) by the creation and issuance of eighty-seven thousand four hundred ninety-eight (87.498) new class A shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1,-) each, vested with the same rights and obligations as the existing class A shares (the New Shares).

Subscription - Payment

- NSS Sub Feeder S.à r.l., prenamed, represented as stated above, resolves to subscribe for eight thousand seven hundred sixty-three (8.763) New Shares and to fully pay them up for an aggregate amount of eight thousand seven hundred sixty-three Euro (EUR 8.763,-), along with a share premium in the amount of five million one hundred twenty-two thousand two hundred seventy-six Euro and twenty-one Cents (EUR 5.122.276,21), by contribution in kind in the total amount of five million one hundred thirty-one thousand thirty-nine Euro and twenty-one Cents (EUR 5.131.039,21) consisting in the conversion of a receivable in the same amount held by NSS Sub Feeder S.à r.l., prenamed, towards the Company, which receivable is incontestable, payable and due (the Receivable 1).

Evidence of the contribution's existence and value

Proof of the existence and value of the contribution in kind has been given by a contribution declaration of NSS Sub Feeder S.à r.l., prenamed, attesting that it is the unrestricted owner of the Receivable 1.

Effective implementation of the contribution in kind

NSS Sub Feeder S.à r.l., prenamed, through its proxy holder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Receivable 1 to be converted and possesses the power to dispose of it, it being legally and conventionally freely transferable;
- the Receivable 1 has consequently not been transferred and no legal or natural person other than NSS Sub Feeder S.à r.l., prenamed, is entitled to any rights as to the Receivable 1;
- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Receivable 1 in order to duly carry out and formalize the contribution and to render it effective anywhere and toward any third party.

* Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., prenamed, represented as stated above, resolves to subscribe for seventy-eight thousand seven hundred thirtyfive (78.735) New Shares and to fully pay them up for an aggregate amount of seventy-eight thousand seven hundred thirty-five Euro (EUR 78.735,-), along with a share premium in the amount of forty-six million twenty-six thousand eight hundred thirty-seven Euro and seventeen Cents (EUR 46.026.837,17), by contribution in kind in the total amount of forty-six million one hundred five thousand five hundred seventy-two Euro and seventeen Cents (EUR 46.105.572,17) consisting in the conversion of a receivable in the same amount held by Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., prenamed, towards the Company, which receivable is incontestable, payable and due (the Receivable 2).

Evidence of the contribution's existence and value

Proof of the existence and value of the contribution in kind has been given by a contribution declaration of Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., prenamed, attesting that it is the unrestricted owner of the Receivable 2.

Effective implementation of the contribution in kind

Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., prenamed, through its proxy holder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Receivable 2 to be converted and possesses the power to dispose of it, it being legally and conventionally freely transferable;
- the Receivable 2 has consequently not been transferred and no legal or natural person other than Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., prenamed, is entitled to any rights as to the Receivable 2;
- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Receivable 2 in order to duly carry out and formalize the contribution and to render it effective anywhere and toward any third party.

Report of the Company's managers

The report of the managers of the Company, dated March 31,2014, annexed to the present deed, attests that the managers of the Company, acknowledging having been informed beforehand of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company owing the above described contributions in kind, expressly agree with their description, with their valuation and confirm the validity of the subscriptions and payments.

Second resolution

Further to the above resolution, the shareholders resolve to amend article 7 of the articles of association of the Company, to give it henceforth the following wording:

“ **Art. 7.** The share capital is fixed at one hundred thousand Euro (EUR 100.000,-) represented by ninety-nine thousand nine hundred ninety-eight (99.998) class A shares (the “Class A Shares”) one (1) class B share (the “Class B Share”) and one (1) class C share (the “Class C Share”) all of one Euro (EUR 1.-) each.”

Third resolution

The shareholders resolve to amend the following definitions in article 2 of the Company's articles:

“BRB Investor means BRB Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143659,”

“Feeder means NSS Feeder S.A., a joint stock company (société anonyme) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143661,”

“MIV means NSS Management Investment Vehicle S.A., a joint stock company (société anonyme) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143658,”

“New Luxco means NSS New Luxco S.A., a joint stock company (société anonyme) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143660,”

“Sub Feeder means NSS Sub Feeder S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143792,”

Fourth resolution

The shareholders resolve to change of the registered office of the Company from 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg to 1B, Heienhaff, L-1736 Seningerberg.

Fifth resolution

Further to the above resolution, the shareholders resolve to amend the first paragraph of article 6 of the articles of association of the Company, to give it henceforth the following wording:

“ **Art. 6.** The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven.”

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at six thousand seven hundred Euro (EUR 6,700.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date first written above.

The document having been read to the proxy holder of the appearing persons, who is known to the notary by her full name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt et un août.

Par-devant Maître Martine WEINANDY, notaire de résidence à Clervaux (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), laquelle dernière restera dépositaire de la présente minute.

ONT COMPARU:

1. Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, ayant un capital social de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121655; et

2. NSS Sub Feeder S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cent deux Euro (EUR 12.502,-) et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143792;

tous deux ici représentés par Mme Monique Drauth, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de deux (2) procurations données sous seing privé respectivement le 18 août 2014.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par la mandataire des personnes comparantes et le notaire instrumentaire, annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Lesquels comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, tous les associés étant représentés et se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir connaissance de l'ordre du jour.

II. Les personnes comparantes sont les associés de la société à responsabilité limitée établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination «NSS Pelican S.à r.l.» (ci-après, la Société), ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143793, constituée par acte de Me Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 4 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 147 en date du 22 janvier 2009, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Me Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 12 décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 373 du 15 février 2013.

III. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cent deux Euro (EUR 12.502,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe A, une (1) part sociale de classe B, et une (1) part sociale de classe C, toutes d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

IV. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société pour un montant de quatre-vingt-sept mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit Euro (EUR 87.498,-), ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant de cinquante et un millions cent quarante-neuf mille cent treize Euro et trente-huit centimes (EUR 51.149.113,38) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent deux Euro (EUR 12.502,-) à cent mille Euro (EUR 100.000,-) par la création et l'émission de quatre-vingt-sept mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (87.498) nouvelles parts sociales de classe A, toutes d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales de classe A existantes (les Nouvelles Parts Sociales).

2. Souscription par NSS Sub Feeder S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cent deux Euro (EUR 12.502,-) et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143792, et libération intégrale de huit mille sept cent soixante-trois (8.763) Nouvelles Parts Sociales, pour un montant total de huit mille sept cent soixante-trois Euro (EUR 8.763,-), ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant de cinq millions cent vingt-deux mille deux cent soixante-seize Euro et vingt et un centimes (EUR 5.122.276,21), par apport en nature d'un montant total de cinq millions cent trente-et-un mille trente-neuf Euro et vingt et un centimes (EUR 5.131.039,21) consistant en la conversion d'une créance d'un même montant détenue par NSS Sub Feeder S.à r.l., prénommée, envers la Société, laquelle créance est certaine, liquide et exigible (la Créance 1).

3. Déclaration par NSS Sub Feeder S.à r.l., prénommée, que:

- elle est seule propriétaire sans restriction de la Créance 1 apportée et possède les pouvoirs d'en disposer, celle-ci étant légalement et conventionnellement librement cessible;
- la Créance 1 n'a pas fait l'objet d'une quelconque cession et aucune personne morale ou physique autre que NSS Sub Feeder S.à r.l., prénommée, ne détient de droit sur la Créance 1;
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans la juridiction de situation de la Créance 1 aux fins d'effectuer son apport et le rendre effectif partout et vis-à-vis de tous tiers.

4. Souscription par Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, ayant un capital social de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121655, et libération intégrale de soixante-dix-huit mille sept cent trente-cinq (78.735) Nouvelles Parts Sociales, Nouvelles Parts Sociales, pour un montant total de soixante-dix-huit mille sept cent trente-cinq Euro (EUR 78.735,-), ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant de quarante-six millions vingt-six mille huit cent trente-sept Euro et dix-sept centimes (EUR 46.026.837,17), par apport en nature d'un montant total de quarante-six millions cent cinq mille cinq cent soixante-douze Euro et dix-sept centimes (EUR 46.105.572,17) consistant en la conversion d'une créance d'un même montant détenue par Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., prénommée, envers la Société, laquelle créance est certaine, liquide et exigible (la Créance 2).

5. Déclaration par Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., prénommée, que:

- elle est seule propriétaire sans restriction de la Créance 2 apportée et possède les pouvoirs d'en disposer, celle-ci étant légalement et conventionnellement librement cessible;
- la Créance 2 n'a pas fait l'objet d'une quelconque cession et aucune personne morale ou physique autre que Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., prénommée, ne détient de droit sur la Créance 2;
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans la juridiction de situation de la Créance 2 aux fins d'effectuer son apport et le rendre effectif partout et vis-à-vis de tous tiers.

6. Modification subséquente de l'article 7 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 7.** Le capital social est fixé à cent mille Euro (EUR 100.000,-) représenté par quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (99.998) parts sociales de classe A («Parts de Classe A»), une (1) part sociale de classe B («Part de Classe B») et une (1) part sociale de classe C («Part de Classe C») toutes d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.»

7. Modification des définitions suivantes de l'article 2 des statuts de la Société:

«Investisseur BRB désigne BRB Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143659,»

«Feeder désigne NSS Feeder S.A., une société anonyme établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143661,»

«MIV désigne NSS Management Investment Vehicle S.A., une société anonyme établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143658,»

«New Luxco désigne NSS New Luxco S.A., une société anonyme établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143660,» et

«Sub Feeder désigne NSS Sub Feeder S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143792,»

8. Transfert du siège social de la Société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

9. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Niederanven.»

V. Les associés, après avoir délibéré, prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société pour un montant de quatre-vingt-sept mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit Euro (EUR 87.498,-), ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant de cinquante et un millions cent quarante-neuf mille cent treize Euro et trente-huit centimes (EUR 51.149.113,38) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent deux Euro (EUR 12.502,-) à cent mille Euro (EUR 100.000,-) par la création et l'émission de quatre-vingt-sept mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (87.498) nouvelles parts sociales de classe A, toutes d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales de classe A existantes (les Nouvelles Parts Sociales).

Souscription - Libération

- NSS Sub Feeder S.à r.l., prénommée, représentée comme dit ci-avant, décide de souscrire à huit mille sept cent soixante-trois (8.763) Nouvelles Parts Sociales et les libérer intégralement pour un montant total de huit mille sept cent soixante-trois Euro (EUR 8.763,-), ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant de cinq millions cent vingt-deux mille deux cent soixante-seize Euro et vingt et un centimes (EUR 5.122.276,21), par apport en nature d'un montant total de cinq millions cent trente-et-un mille trente-neuf Euro et vingt et un centimes (EUR 5.131.039,21) consistant en la conversion d'une créance d'un même montant détenue par NSS Sub Feeder S.à r.l., prénommée, envers la Société, laquelle créance est certaine, liquide et exigible (la Créance 1).

Preuve de l'existence et valeur de l'apport

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport en nature a été donnée par une déclaration d'apport de NSS Sub Feeder S.à r.l., prénommée, certifiant qu'elle est propriétaire sans restriction de la Créance 1.

Réalisation effective de l'apport

NSS Sub Feeder S.à r.l., prénommée, par son mandataire, déclare que:

- elle est seule propriétaire sans restriction de la Créance 1 apportée et possède les pouvoirs d'en disposer, celle-ci étant légalement et conventionnellement librement cessible;

- la Créance 1 n'a pas fait l'objet d'une quelconque cession et aucune personne morale ou physique autre que NSS Sub Feeder S.à r.l., prénommée, ne détient de droit sur la Créance 1;

- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans la juridiction de situation de la Créance 1 aux fins d'effectuer son apport et le rendre effectif partout et vis-à-vis de tous tiers.

* Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., prénommée, représentée comme dit ci-avant, décide de souscrire à soixante-dix-huit mille sept cent trente-cinq (78.735) Nouvelles Parts Sociales et les libérer intégralement pour un montant total de soixante-dix-huit mille sept cent trente-cinq Euro (EUR 78.735,-), ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant de quarante-six millions vingt-six mille huit cent trente-sept Euro et dix-sept centimes (EUR 46.026.837,17), par apport en nature d'un montant total de quarante-six millions cent cinq mille cinq cent soixante-douze Euro et dix-sept centimes (EUR 46.105.572,17) consistant en la conversion d'une créance d'un même montant détenue par Evergreen

Real Estate Partners Europe S.à r.l., prénommée, envers la Société, laquelle créance est certaine, liquide et exigible (la Créance 2).

Preuve de l'existence et valeur de l'apport

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport en nature a été donnée par une déclaration d'apport de Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., prénommée, certifiant qu'elle est propriétaire sans restriction de la Créance 2.

Réalisation effective de l'apport

Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., prénommée, par son mandataire, déclare que:

- elle est seule propriétaire sans restriction de la Créance 2 apportée et possède les pouvoirs d'en disposer, celle-ci étant légalement et conventionnellement librement cessible;
- la Créance 2 n'a pas fait l'objet d'une quelconque cession et aucune personne morale ou physique autre que Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., prénommée, ne détient de droit sur la Créance 2;
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans la juridiction de situation de la Créance 2 aux fins d'effectuer son apport et le rendre effectif partout et vis-à-vis de tous tiers.

Rapport des gérants de la Société

Le rapport des gérants de la Société en date du 31 mars 2014, annexé aux présentes, atteste que les gérants de la Société, reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérant de la Société à raison des apports en nature décrits plus haut, marquent expressément leur accord sur la description des apports en nature, sur leur évaluation et confirment la validité des souscriptions et libérations.

Deuxième résolution

Suite à la résolution prise ci-dessus, les associés décident de modifier l'article 7 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 7.** Le capital social est fixé à cent mille Euro (EUR 100.000,-) représenté par quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (99.998) parts sociales de classe A («Parts de Classe A»), une (1) part sociale de classe B («Part de Classe B») et une (1) part sociale de classe C («Part de Classe C») d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.»

Troisième résolution

Les associés décident de modifier les définitions suivantes de l'article 2 des statuts de la Société:

«Investisseur BRB désigne BRB Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143659,»

«Feeder désigne NSS Feeder S.A., une société anonyme établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143661,»

«MIV désigne NSS Management Investment Vehicle S.A., une société anonyme établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143658,»

«New Luxco désigne NSS New Luxco S.A., une société anonyme établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143660,» et

«Sub Feeder désigne NSS Sub Feeder S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143792,»

Quatrième résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la Société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Cinquième résolution

Suite à la résolution prise ci-dessus, les associés décident de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Niederanven.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de six mille sept cents Euro (EUR 6.700.-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la mandataire des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des personnes comparantes, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Drauth, Me Weinandy agissant en remplacement de Me GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 août 2014. Relation: LAC/2014/39350. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 28 août 2014.

Référence de publication: 2014135691/395.

(140154042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2014.

Aircraft Solutions Lux XXII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5c, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 189.817.

—
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the eighteenth day of July.

Before Us Me Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

"Aircraft Solutions VI (Offshore) LLC" a limited liability company formed and existing under the laws of Anguilla, registered with the Registrar of Companies of Anguilla under number 3006503 and having its registered office at in Anguilla, Mitchell House, The Valley, B.W.I.,

here represented by Corinne PETIT, private employee, residing professionally at L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, by virtue of a proxy, given on July 14th, 2014.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

Art. 1. Denomination. A private limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "Aircraft Solutions Lux XXII S.à r.l." (the "Company") is hereby formed by the appearing party and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

Art. 2. Object. The object of the Company is the investment through any means whatsoever, the acquisition, the holding and the disposal of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, as well as in aircrafts, airplanes or related assets, and by purchase, subscription, or in any other manner as well as by the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, certificates or deposits and other securities or financial instruments of any kind, as well as aircrafts, airplanes and assets relating directly or indirectly to the aviation sector and the ownership, administration, development and management of its assets.

The Company may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise and may invest in any way and manage a portfolio of patents or any other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds, notes and debentures or any kind of debt or equity securities.

The Company may lend funds including without limitation resulting from any borrowings of the Company or from the issue of any equity or debt securities of any kind, to its subsidiaries, affiliated companies or any other company or entity it deems fit.

The Company may give guarantees and grant securities to any third party for its own obligations and undertakings including without limitation for any margin and/ or short selling activities or otherwise as well as for the obligations of any companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies

to which the Company belongs or any other company or entity it deems fit and generally for its own benefit or such entities benefit. The Company may further pledge, transfer or encumber or otherwise create securities over some or all of its assets.

In a general fashion it may grant assistance in any way to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity it deems fit, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may enter into, execute and deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending or similar transaction. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to any of its investments for the purposes of efficient management, including without limitation techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purposes.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. Registered Office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

Art. 5. Share capital. The issued share capital of the Company is set at twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) divided into twenty thousand (20,000) shares with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each.

The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association and the Company may proceed to the repurchase of its other shares upon resolution of its shareholders.

Any available share premium shall be distributable.

Art. 6. Transfer of Shares. Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent of the Company's capital.

Art. 7. Management of the Company. The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also at any time be held by conference call or similar means only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours (24) at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice.

This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, e-mail or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company (including by way of representation). In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A and one class B manager (including by way of representation).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound towards third parties, by the sole signature in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the sole signature of anyone of the managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager. In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager (if there is only one) or as the case may be the board of managers or anyone of the managers or, in the event of classes of managers, by one class A and one class B manager acting together.

Art. 8. Liability of the Managers. The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Subject to the exceptions and limitations listed below, every person who is, or has been, a manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

No indemnification shall be provided to any manager or officer:

(i) Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

(ii) With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

(iii) In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the board of managers.

The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article.

Art. 9. Shareholder voting rights. Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

Art. 10. Shareholder Meetings. Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting.

If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for

collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing one hundred percent (100%) of the issued share capital.

Art. 11. Accounting Year. The accounting year begins on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year.

Art. 12. Financial Statements. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or, as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

Art. 13. Distributions. Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves and premium but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

Art. 14. Dissolution. In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

Art. 15. Sole Shareholder. If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 16. Applicable law. For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

Transitory provision

The first accounting year shall commence on the day of incorporation and end on December 31, 2014.

Subscription and payment

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid-up in cash the following shares:

Subscriber	Number of shares	Subscription price (USD)
Aircraft Solutions VI (Offshore) LLC	20,000	20,000
Total	20,000	20,000

Evidence of the payment of the total subscription price of an amount of twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) has been shown to the undersigned notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand four hundred Euro (EUR 1,400.-).

The amount of twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) corresponds to the amount of fourteen thousand seven hundred Euro and fourteen Eurocent (EUR 14,700.14) according to the exchange rate published on XE.COM dated July 15th, 2014.

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 5c, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following persons are appointed managers of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company each with such signature powers as set forth in the articles:

- Julie K. Braun, manager, with professional address at 4600 Wells Fargo Center, 90 So 7th Street, Minneapolis, MN 55402 born in Minneapolis, MN, on 1st January 1958.

- Pedro Fernandes das Neves, born on 15th October 1974 in Sao Domingos de Benfica Lisboa, Portugal, with a professional address at 5c, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

«Aircraft Solutions VI (Offshore) LLC.», une société à responsabilité limitée régie par la loi d'Anguilla, immatriculée auprès du Registrar of Companies of Anguilla sous le numéro 3006503, et ayant son siège social à Anguilla, Mitchell House, The Valley, B.W.I.,

ici représentée par Corinne PETIT, employée privée, résidant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 14 juillet 2014.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé par la comparante et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Aircraft Solutions Lux XXII S.à r.l." (la "Société"). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est l'investissement, sous quelque forme que ce soit, l'acquisition, la détention et la disposition de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans d'autres entités ainsi que dans des aéronefs, des avions ou des valeurs y relatives et par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que la cession par vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes, certificats ou dépôts et autres valeurs mobilières ou instruments financiers de toute sorte, de même que des aéronefs, des avions et valeurs relatives directement ou indirectement au secteur de l'aviation, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise et peut investir de quelque manière que ce soit et gérer un portefeuille de brevets ou tout autre droit de propriété intellectuelle de toute nature ou origine que ce soit. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations, de notes et de certificats de créance ou toute sorte de dette ou de valeur mobilière.

La Société peut prêter des fonds, y compris sans limitation ceux résultant de tous emprunts de la Société ou de l'émission de tout titre ou dette de toute sorte, à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société ou entité qu'elle juge appropriée.

La Société peut donner des garanties et accorder des sûretés à tout tiers pour ses propres obligations et entreprises comprenant sans limitation pour toute activité de marge commerciale et/ou de vente à court terme ou autrement ainsi que pour les obligations de toute société ou autre entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient ou toute autre société ou entité qu'elle juge appropriée et généralement pour son propre bénéfice ou pour le bénéfice de cette entité. La Société peut aussi faire saisir, transférer ou s'endetter ou créer autrement des garanties sur quelques uns ou tous ses biens.

D'une manière générale elle peut prêter assistance de toute manière aux sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre société ou

entreprise que la Société juge appropriée, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

La Société peut entrer dans, exécuter et délivrer et effectuer tout swap, contrat à terme, opération à terme, dérivés, options, rachats, prêts sur action ou transaction similaire. La Société peut généralement employer toute technique et tout instrument en relation avec un quelconque de ses investissements dans le but d'une gestion efficace, y compris sans limitation des techniques et des instruments destinés à protéger la Société contre les risques de crédit, de taux de change, taux d'intérêt et tout autre risque.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

Art. 5. Capital Social. Le capital social émis de la Société est fixé à vingt mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 20.000,-) divisé en vingt mille (20.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1,-) chacune.

Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts et la Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales en vertu d'une décision de ses associés.

Toute prime d'émission disponible sera distribuable.

Art. 6. Transfert de parts sociales. Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées à des non associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pour cent du capital social de la Société.

Art. 7. Gérance de la Société. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion peut également être tenue à tout moment sous forme de conférence téléphonique ou autre moyen similaire. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, par câble, télégramme, télex, e-mail ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

L'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de deux classes différentes, à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B. Une telle classification de gérants doit être dûment enregistrée dans le procès-verbal de la réunion concernée et les gérants doivent être identifiés en fonction de la classe à laquelle ils appartiennent.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des gérants de la Société (y compris par voie de représentation). Dans le cas toutefois où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), toutes les résolutions du conseil de gérance

ne pourront être valablement prises que si elles sont approuvées par la majorité des gérants comprenant au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B (qui peuvent être représentés).

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

La Société sera engagée par rapport aux tiers par la signature du gérant unique en cas d'un seul gérant, et dans le cas d'un conseil de gérance, par la signature d'un des gérants, à condition toutefois que dans le cas où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un gérant de classe A et un gérant de classe B. Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique (s'il n'y a qu'un seul gérant) ou le cas échéant par le conseil de gérance ou un des gérants, ou, en cas de classes de gérants, par un gérant de classe A et un gérant de classe B agissant ensemble.

Art. 8. Responsabilité des gérants. Les gérants ne sont pas personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs obligations.

Sous réserve des exceptions et limitations énumérées ci-dessous, toute personne qui est, ou qui a été gérant, dirigeant ou responsable représentant de la Société, sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société pour toute responsabilité encourue et toutes dépenses raisonnables contractées ou payées par elle en rapport avec toute demande, action, plainte ou procédure dans laquelle elle est impliquée à raison de son mandat présent ou passé de gérant, dirigeant ou responsable représentant et pour les sommes payées ou contractées par elle dans le cadre de leur règlement. Les mots "demande", "action", "plainte" ou "procédure" s'appliqueront à toutes les demandes, actions, plaintes ou procédures (civiles ou criminelles, y compris le cas échéant toute procédure d'appel) actuelles ou prévisibles et les mots "responsabilité" et "dépenses" devront comprendre, sans limitation, les honoraires d'avocats, frais, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

Aucune indemnité ne sera versée à tout gérant, dirigeant ou responsable représentant:

(i) En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des devoirs découlant de la conduite de sa fonction;

(ii) Pour toute affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

(iii) Dans le cas d'un compromis ou d'une transaction, à moins que le compromis ou la transaction en question n'ait été approuvé par une juridiction compétente ou par le conseil de gérance.

Le droit à indemnisation prévu par les présentes, n'affectera aucun autre droit dont un gérant, dirigeant ou représentant peut bénéficier actuellement ou ultérieurement, il subsistera à l'égard de toute personne ayant cessé d'être gérant, dirigeant ou représentant et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de telle personne. Les dispositions du présent article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les gérants, dirigeants ou représentants en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

Les dépenses en rapport avec la préparation et la représentation d'une défense à l'encontre de toute demande, action, plainte ou procédure de nature telle que décrite dans le présent article, seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du représentant ou du dirigeant de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation conformément au présent article.

Art. 9. Droits de vote des associés. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées des associés par un porteur de procuration spéciale.

Art. 10. Assemblées des associés. Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée des associés de la Société valablement constituée ou toute résolution circulaire (le cas échéant) représentera l'intégralité des associés de la Société.

Les assemblées seront convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à leur adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'intégralité du capital social est représentée à une assemblée l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions sera envoyé aux associés à leurs adresses inscrites dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit (8) jours avant la date effective proposée des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction des réquisitions de majorité, à la date y précisée). Une résolution écrite unanime peut être passée à tout moment sans convocation préalable.

A moins que ce soit prévu autrement par la loi, (i) les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représenté. (ii) Cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par (x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois-quarts du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant cent pour cent (100%) du capital social émis.

Art. 11. Année Sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 12. Comptes annuels. Chaque année, le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance établit les comptes annuels au 31 décembre.

Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout associé de la Société.

Art. 13. Distributions. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes intérimaires sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves et prime distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale des associés.

Le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

Art. 14. Dissolution. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non et qui sont nommés par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 15. Associé Unique. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales de la Société entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 16. Loi Applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

La première année sociale commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2014.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par la partie comparante, celle-ci a souscrit et intégralement libéré les parts sociales suivantes:

Souscripteur	Nombre de parts sociales	Prix de souscription (USD)
Aircraft Solutions VI (Offshore) LLC	20.000	20.000
Total	20.000	20.000

Preuve du paiement du prix total de souscription d'un montant de vingt mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 20.000,-) par apport en numéraire a été donnée au notaire instrumentant.

Dépenses, Evaluation

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait de sa formation sont évalués à environ mille quatre cents Euros (EUR 1.400.-).

Résolutions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au 5c, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société chacun avec pouvoir de signature comme prévu dans les statuts:

- Julie K. Braun, manager, avec adresse professionnelle au 4600 Wells Fargo Center, 90 So 7th Street, Minneapolis, MN 55402, née à Minneapolis, MN, le 1^{er} janvier 1958, et

- Pedro Fernandes das Neves, né le 15 octobre 1974 à São Domingos de Benfica Lisboa, Portugal, avec adresse professionnelle au 5c, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 juillet 2014. LAC/2014/35397. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2014.

Référence de publication: 2014135929/445.

(140154923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2014.

NSS Management Investment Vehicle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 143.658.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-first day of August.

Before Maître Martine WEINANDY, notary residing in Clervaux (Grand Duchy of Luxembourg) acting in replacement of Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), to whom remains the present deed.

Is held

an extraordinary general meeting of the shareholders of the joint stock company (société anonyme) incorporated and existing in the Grand-Duchy of Luxembourg under the name "NSS Management Investment Vehicle S.A." (hereinafter, the Company), with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143658, incorporated pursuant to a deed of Me Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette, dated November 27, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 87 dated January 15, 2009, and whose articles of incorporation have not been amended since then.

The meeting is chaired by Mrs Monique Drauth, notary's clerk, professionally residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mrs Sylvie Dechamp, notary's clerk, professionally residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Rachida Martinot, employee, professionally residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to act:

I. That the shareholders represented by virtue of three (3) proxies given under private seal on August 18, 2014, and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with these minutes.

II. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation representing the entire share capital of the Company, presently set at thirty-one thousand Euro (EUR 31.000,-) are represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of its agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Change of registered office of the Company from 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg to 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

2. Subsequent amendment of the first and second paragraphs of article 3 of the Company's articles to give it henceforth the following wording:

“ **Art. 3.** The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven.

It may be transferred to any other address in the same municipality by a decision of the Board of Directors”

3. Amendment of the following definitions in article 2 of the Company's articles:

“BRB Investor means BRB Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143659,”

“Company means the present company as defined in article 1,”

“Evergreen Investor means Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 121655,”

“Feeder means NSS Feeder S.A., a joint stock company (société anonyme) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143661,”

“New Luxco means NSS new Luxco S.A., a joint stock company (société anonyme) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143660,”

“Pelican means NSS Pelican S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143793,”

“Sub Feeder means NSS Sub Feeder S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143792,”

4. Dismissal of Mr Alan Dundon, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg as category B director of the Company with immediate effect.

5. Appointment of Mr Paul Bijoux, Accountant, born on February 18, 1984 in Liverpool (UK), professionally residing at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg as category B director of the Company with immediate effect and for a period of six (6) years.

IV. The meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to change the registered office of the Company from 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg to 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Second resolution

The meeting resolves to amend the first and second paragraphs of article 3 of the Company’s articles to give them henceforth the following wording:

“ **Art. 3.** The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven.

It may be transferred to any other address in the same municipality by a decision of the Board of Directors.”

Third resolution

The meeting resolves to amend the following definitions in article 2 of the Company’s articles:

“BRB Investor means BRB Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143659,”

“Company means the present company as defined in article 1,”

“Evergreen Investor means Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 121655,”

“Feeder means NSS Feeder S.A., a joint stock company (société anonyme) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143661,”

“New Luxco means NSS New Luxco S.A., a joint stock company (société anonyme) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143660,”

“Pelican means NSS Pelican S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143793,”

“Sub Feeder means NSS Sub Feeder S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143792,”

Fourth resolution

The meeting resolves to dismiss Mr Alan Dundon, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg as category B director of the Company with immediate effect.

142502

Fifth resolution

The meeting resolves to appoint Mr Paul Bijoux, Accountant, born on February 18, 1984 in Liverpool (UK), professionally residing at 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg as category B director of the Company with immediate effect and for a period of six (6) years.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date first written above.

The document having been read to the members of the bureau and to the proxy holder of the appearing persons, who are known to the notary by their full name, civil status and residence, they signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt et un août.

Par-devant Maître Martine WEINANDY, notaire de résidence à Clervaux (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), laquelle dernière restera dépositaire de la présente minute.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination «NSS Management Investment Vehicle S.A.» (ci-après, la Société), ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 143658, constituée par acte de Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 27 novembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 87 du 15 janvier 2009, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Mme Monique Drauth, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mme Sylvie Dechamp, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mme Rachida Martinot, salariée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires représentés, en vertu de trois (3) procurations données sous-seing privé le 18 août 2014, et le nombre d'actions détenues sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que la totalité des actions, représentant l'intégralité du capital social actuellement fixé à trente et un mille Euro (EUR 31.000,-) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social de la Société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

2. Modification subséquente du premier et du deuxième paragraphe de l'article 3 des statuts de la Société afin de leur donner la teneur suivante:

« **Art. 3.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Niederanven.

Il pourra être transféré à toute autre adresse dans la même commune par simple décision du Conseil d'Administration.»

3. Modification des définitions suivantes de l'article 2 des statuts de la Société:

«Investisseur BRB désigne BRB Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143659.»

«Société désigne la présente société, telle que définie à l'article 1.»

«Investisseur Evergreen désigne Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121655.»

«Feeder désigne NSS Feeder S.A., une société anonyme établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143661.»

«New Luxco désigne NSS New Luxco S.A., une société anonyme établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143660.»

«Pelican désigne NSS Pelican S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143793.» et

«Sub Feeder désigne NSS Sub Feeder S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143792.»

4. Révocation de M Alan Dundon, résidant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg en tant qu'administrateur de catégorie B de la Société avec effet immédiat.

5. Nomination de M Paul Bijoux, comptable, né le 18 février 1984 à Liverpool (Grande Bretagne), résidant professionnellement au 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en tant que qu'administrateur de catégorie B de la Société avec effet immédiat, pour une durée de six (6) ans.

IV. L'assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier et du deuxième paragraphe de l'article 3 des statuts de la Société afin de leur donner la teneur suivante:

« **Art. 3.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Niederanven.

Il pourra être transféré à toute autre adresse dans la même commune par simple décision du Conseil d'Administration.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier les définitions suivantes de l'article 2 des statuts de la Société:

«Investisseur BRB désigne BRB Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143659.»

«Société désigne la présente société, telle que définie à l'article 1.»

«Investisseur Evergreen désigne Evergreen Real Estate Partners Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121655.»

«Feeder désigne NSS Feeder S.A., une société anonyme établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143661.»

«New Luxco désigne NSS New Luxco S.A., une société anonyme établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143660.»

«Pelican désigne NSS Pelican S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143793.» et

«Sub Feeder désigne NSS Sub Feeder S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143792.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de révoquer Monsieur Alan Dundon, résidant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg en tant qu'administrateur de catégorie B de la Société avec effet immédiat.

142504

Cinquième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Paul Bijoux, comptable, né le 18 février 1984 à Liverpool (Grande Bretagne), résidant professionnellement au 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en tant que qu'administrateur de catégorie B de la Société avec effet immédiat, pour une durée de six (6) ans.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de mille deux cents Euro (EUR 1.200,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et au mandataire des personnes comparantes, connus du notaire par leurs noms et prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Drauth, Dechamp, Martinot, Weinandy en remplacement de Me Grethen.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 août 2014. Relation: LAC/2014/39341. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 28 août 2014.

Référence de publication: 2014135689/218.

(140154003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2014.

OCM Strategic Credit Investments 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 183.876.

In the year two thousand and fourteen, on the first of August;

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg);

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of OCM Strategic Credit Investments 2 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 183876, incorporated on January 20, 2014 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 734, page 35219, of March 21, 2014 (the Company). The articles of association of the Company have not been amended since its incorporation.

THERE APPEARED:

1) Oaktree-NGP Strategic Credit, LLC, a Delaware limited liability company, with its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 and its principal business address at 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, California 90071;

here represented by Mr. Henri DA CURZ, employee, with professional address in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

2) Exelon Strategic Credit Holdings, LLC, a Delaware limited liability company, with its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 and its principal business address at 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, California 90071;

here represented by Mr. Henri DA CURZ, employee, with professional address in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

3) Oaktree-Minn Strategic Credit, LLC, a Delaware limited liability company, with its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 and its principal business address at 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, California 90071;

here represented by Mr. Henri DA CURZ, employee, with professional address in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

4) Oaktree-TBMR Strategic Credit, LLC, a Delaware limited liability company, with its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 and its principal business address at 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, California 90071;

here represented by Mr. Henri DA CURZ, employee, with professional address in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

5) Oaktree-Forrest Multi-Strategy, LLC (Series A), a Delaware limited liability company, with its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 and its principal business address at 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, California 90071;

here represented by Mr. Henri DA CURZ, employee, with professional address in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The appearing parties under points 1 to 5 included are hereafter collectively referred to as the Shareholders.

Such powers of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholders, prenamed and represented as stated above, representing the entire share capital of the Company, have requested the undersigned notary to record that:

I. The Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a nominal value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up;

II. The agenda of the meeting is as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Reduction of the nominal value of the shares of the Company from one euro (EUR 1) each to one euro cent (EUR 0.01) each and subsequent conversion of the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares of the Company into one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares of the Company;

3. Increase of the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), to seventeen thousand one hundred and eighty-seven euro and fifty cent (EUR 17,187.50) by way of the issuance of four hundred and sixty-eight thousand seven hundred and fifty (468,750) shares in registered form, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each;

4. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 3. above;

5. Subsequent amendment to the article 5.1. of the articles of association of the Company;

6. Decrease of the share capital of the Company from its then present amount of seventeen thousand one hundred and eighty-seven euro and fifty cent (EUR 17,187.50), to twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) by way of cancellation of four hundred and sixty-eight thousand seven hundred and fifty (468,750) shares in registered form, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each;

7. Subsequent amendment to the article 5.1. of the articles of association of the Company;

8. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the share capital increase and decrease specified in items 3. and 6. above, with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed on behalf of the Company with (i) the reduction of the nominal value of the shares and the subsequent conversion of the number of shares, (ii) the registration of the newly issued shares and (iii) the cancellation of part of the existing shares, in the register of shareholders of the Company; and

9. Miscellaneous.

III. The Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to reduce the nominal value of the shares of the Company from one euro (EUR 1) each to one euro cent (EUR 0.01) each and subsequently convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares of the Company into one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares of the Company.

Third resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), to seventeen thousand one hundred and eighty-seven euro and fifty cent (EUR 17,187.50) by way of the issuance of four hundred and sixty-eight thousand seven hundred and fifty (468,750) shares in registered form, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each.

Fourth resolution

The Meeting accepts and records the following subscriptions for and full payment of the share capital increase above as follows:

Subscription - Payment

1) Oaktree-TBMR Strategic Credit Fund C, LLC, a Delaware limited liability company, with its registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, and its principal business address at 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, California 90071, represented by Mr. Henri DA CURZ, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe to one hundred and fifty-six thousand two hundred and fifty (156,250) shares in registered form, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, and to have paid them up in full by a contribution in cash in an aggregate amount of one thousand five hundred and sixty-two euro and fifty cent (EUR 1,562.50).

2) Oaktree-TBMR Strategic Credit Fund F, LLC, a Delaware limited liability company, with its registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, and its principal business address at 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, California 90071, represented by Mr. Henri DA CURZ, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe to one hundred and fifty-six thousand two hundred and fifty (156,250) shares in registered form, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, and to have paid them up in full by a contribution in cash in an aggregate amount of one thousand five hundred and sixty-two euro and fifty cent (EUR 1,562.50).

3) Oaktree-TBMR Strategic Credit Fund G, LLC, a Delaware limited liability company, with its registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, and its principal business address at 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, California 90071, represented by Mr. Henri DA CURZ, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe to one hundred and fifty-six thousand two hundred and fifty (156,250) shares in registered form, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, and to have paid them up in full by a contribution in cash in an aggregate amount of one thousand five hundred and sixty-two euro and fifty cent (EUR 1,562.50).

The aggregate amount of four thousand six hundred and eighty-seven euro and fifty cent (EUR 4,687.50) is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by way of a blocking certificate.

The Shareholders, Oaktree-TBMR Strategic Credit Fund C, LLC, Oaktree-TBMR Strategic Credit Fund F, LLC and Oaktree-TBMR Strategic Credit Fund G, LLC now representing the entire share capital of the Company and constituting the Meeting, have unanimously taken the following resolutions:

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend article 5.1. of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

“ **5.1.** The Company’s corporate capital is seventeen thousand one hundred and eighty-seven euro and fifty cent (EUR 17,187.50) represented by one million seven hundred and eighteen thousand seven hundred and fifty (1,718,750) ordinary shares in registered form with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each (the Ordinary Shares), all subscribed and fully paid-up.

The Company may also create and issue one or several classes of "tracker" shares in registered form, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each (collectively, the Tracker Shares, and individually, a Tracker Share) that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares and the Tracker Shares shall collectively and irrespectively of their class be designated as the Shares and individually and irrespectively of their class be designated as a Share. The holders of the Shares are together referred to as the Shareholders. Each Share entitles its holder to one vote.”

Sixth resolution

The Meeting resolves to decrease the share capital of the Company from its then present amount of seventeen thousand one hundred and eighty-seven euro and fifty cent (EUR 17,187.50), to twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) by way of cancellation of four hundred and sixty-eight thousand seven hundred and fifty (468,750) shares in registered form, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, in the following proportion: (i) ninety-three thousand seven hundred and fifty (93,750) shares held by Oaktree-NGP Strategic Credit, LLC, prenamed and represented as stated above, by way of a repayment to Oaktree-NGP Strategic Credit, LLC of its participation, (ii) ninety-three thousand seven hundred and fifty (93,750) shares held by Exelon Strategic Credit Holdings, LLC, prenamed and represented as stated above, by way of a repayment to Exelon Strategic Credit Holdings, LLC of its participation, (iii) ninety-three thousand seven hundred and fifty (93,750) shares held by Oaktree-Minn Strategic Credit, LLC, prenamed and represented as stated above, by way of a repayment to Oaktree-Minn Strategic Credit, LLC of its participation, (iv) ninety-three thousand seven hundred and fifty (93,750) shares held by Oaktree-TBMR Strategic Credit, LLC, prenamed and represented as stated above, by way of a repayment to Oaktree-TBMR Strategic Credit, LLC of its participation and (v)

ninety-three thousand seven hundred and fifty (93,750) shares held by Oaktree-Forrest Multi-Strategy, LLC (Series A), prenamed and represented as stated above, by way of a repayment to Oaktree-Forrest Multi-Strategy, LLC (Series A) of its participation.

Seventh resolution

The Meeting resolves to amend article 5.1. of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

“ 5.1. The Company’s corporate capital is fixed at fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares ordinary shares in registered form with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each (the Ordinary Shares), all subscribed and fully paid-up.

The Company may also create and issue one or several classes of "tracker" shares in registered form, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each (collectively, the Tracker Shares, and individually, a Tracker Share) that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares and the Tracker Shares shall collectively and irrespectively of their class be designated as the Shares and individually and irrespectively of their class be designated as a Share. The holders of the Shares are together referred to as the Shareholders. Each Share entitles its holder to one vote.”

Eighth resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the share capital increase and decrease specified under the third and the sixth resolutions above and to empower and authorize any manager of the Company, each acting individually, to proceed on behalf of the Company, with (i) the reduction of the nominal value of the shares and the subsequent conversion of the number of shares, (ii) the registration of the newly issued shares and (iii) the cancellation of part of the existing shares, in the register of shareholders of the Company.

There being no further business, the meeting is closed.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately EUR 1,450.-.

Declaration

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, such proxyholder signed together with the undersigned notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille quatorze, le premier août;

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg),

s’est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l’Assemblée) des associés de OCM Strategic Credit Investments 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 183876, constituée le 20 janvier 2014 suivant un acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 734, page 35219, du 21 mars 2014 (la Société). Les statuts de la Société n’ont été modifiés depuis sa constitution.

ONT COMPARU:

1) Oaktree-NGP Strategic Credit, LLC, une société du Delaware, avec siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 et son établissement principal au 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, California 90071;

ici représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, ayant son adresse professionnelle à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d’une procuration donnée sous seing privé;

2) Exelon Strategic Credit Holdings, LLC, une société du Delaware, avec siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 et son établissement principal au 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, California 90071;

ici représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, prénommé, en vertu d’une procuration donnée sous seing privé;

3) Oaktree-Minn Strategic Credit, LLC, une société du Delaware, avec siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 et son établissement principal au 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, California 90071;

ici représentée par Monsieur Monsieur Henri DA CRUZ, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

4) Oaktree-TBMR Strategic Credit, LLC, une société du Delaware, avec siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 et son établissement principal au 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, California 90071;

ici représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

5) Oaktree-Forrest Multi-Strategy, LLC (Series A), une société du Delaware, avec siège social à c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 et son établissement principal au 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, California 90071;

ici représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Les parties comparantes sous les points 1 à 5 inclus sont ci-après désignées comme les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les Associés, précités et représentés comme indiqué ci-dessus, représentant la totalité du capital social de la Société, ont prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Le capital social de la société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

II. L'ordre du jour de l'assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Réduction de la valeur nominale des parts sociales de la Société d'un euro (EUR 1) chacune à un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et conversion subséquente des douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de la Sociétés en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales de la Société;

3. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), à dix-sept mille cent quatre-vingt-sept euros cinquante centimes (EUR 17.187,50) par voie d'émission de quatre cent soixante-huit mille sept cent cinquante (468.750) parts sociales sous forme nominative, avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

4. Souscription aux parts sociales et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 3. ci-dessus;

5. Modification subséquente de l'article 5.1. des statuts de la Société;

6. Diminution du capital social de la Société de son nouveau montant actuel de dix-sept mille cent quatre-vingt-sept euros cinquante centimes (EUR 17.187,50), à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) par voie d'annulation de quatre cent soixante-huit mille sept cent cinquante (468.750) parts sociales sous forme nominative, avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

7. Modification subséquente de l'article 5.1. des statuts de la Société;

8. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter l'augmentation et la diminution du capital social indiquées aux points 3. et 6. ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à (i) la réduction de la valeur nominale des parts sociales et la conversion subséquente du nombre de parts sociales, (ii) l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises et (iii) l'annulation d'une partie des parts sociales existantes, dans le registre des associés de la Société; et

9. Divers.

III. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de réduire la valeur nominale des parts sociales de la Société d'un euro (EUR 1) chacune à un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et de subséquemment convertir les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de la Sociétés en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales de la Société.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), à dix-sept mille cent quatre-vingt-sept euros cinquante centimes (EUR 17.187,50) par voie d'émission de

quatre cent soixante-huit mille sept cent cinquante (468.750) parts sociales sous forme nominative, avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et ayant les droits et obligations qui leur sont attachés tels que prévus par les Statuts.

Quatrième résolution

L'Assemblée accepte et enregistre les souscriptions suivantes aux parts sociales et la libération intégrale de l'augmentation du capital social ci-dessus comme suit:

Souscription - Libération

1) Oaktree-TBMR Strategic Credit Fund C, LLC, une société à responsabilité limitée du Delaware, avec siège social au c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 et numéro d'enregistrement du Delaware 5463783, représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cent cinquante-six mille deux cent cinquante (156.250) parts sociales sous forme nominative, avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et de les libérer entièrement par voie d'un apport en numéraire d'un montant total de mille cinq cent soixante-deux euros et cinquante centimes (EUR 1.562,50).

2) Oaktree-TBMR Strategic Credit Fund F, LLC, une société à responsabilité limitée du Delaware, avec siège social au c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 et numéro d'enregistrement du Delaware 5463783, représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cent cinquante-six mille deux cent cinquante (156.250) parts sociales sous forme nominative, avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et de les libérer entièrement par voie d'un apport en numéraire d'un montant total de mille cinq cent soixante-deux euros et cinquante centimes (EUR 1.562,50).

3) Oaktree-TBMR Strategic Credit Fund G, LLC, une société à responsabilité limitée du Delaware, avec siège social au c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 et numéro d'enregistrement du Delaware 5463783, représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cent cinquante-six mille deux cent cinquante (156.250) parts sociales sous forme nominative, avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et de les libérer entièrement par voie d'un apport en numéraire d'un montant total de mille cinq cent soixante-deux euros et cinquante centimes (EUR 1.562,50).

Le montant total de quatre mille six cent quatre-vingt-sept euros et cinquante centimes (EUR 4.687.50) est immédiatement à la libre disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant par un certificat de blocage.

Les Associés, Oaktree-TBMR Strategic Credit Fund C, LLC, Oaktree-TBMR Strategic Credit Fund F, LLC et Oaktree-TBMR Strategic Credit Fund G, LLC représentant désormais l'entière du capital social de la Société et constituent l'Assemblée, ont adopté les résolutions suivantes:

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 5.1. des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à dix-sept mille cent quatre-vingt-sept euros et cinquante centimes (EUR 17.187,50), représenté par un million sept cent dix-huit mille sept cent cinquante (1.718.750) parts sociales ordinaires sous forme nominative avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les Parts Sociales Ordinaires), toutes souscrites et entièrement libérées.

La Société peut également créer et émettre une ou plusieurs classes de parts sociales «traçantes» sous forme nominative, avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (collectivement les Parts Sociales Traçantes et individuellement une Part Sociale Traçante) qui traceront la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Traçantes seront collectivement et sans tenir compte de leur classe désignées les Parts Sociales, et individuellement et sans tenir compte de leur classe une Part Sociale. Les détenteurs des Parts Sociales seront désignés ensemble les Associés. Chaque Part Sociale donne à son détenteur droit à un vote.»

Sixième résolution

L'Assemblée décide de diminuer le capital social de la Société de son nouveau montant actuel de dix-sept mille cent quatre-vingt-sept euros cinquante centimes (EUR 17.187,50), à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) par voie d'annulation de quatre cent soixante-huit mille sept cent cinquante (468.750) parts sociales sous forme nominative, avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, dans les proportions suivantes: (i) quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante (93.750) parts sociales détenues par Oaktree-NGP Strategic Credit, LLC, prénommée et représentée tel qu'indiqué ci-dessus, par voie de rachat à Oaktree-NGP Strategic Credit, LLC de sa participation, (ii) quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante (93.750) parts sociales détenues par Exelon Strategic Credit Holdings, LLC, prénommée et représentée tel qu'indiqué ci-dessus, par voie de rachat à Exelon Strategic Credit Holdings, LLC de sa participation, (iii) quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante (93.750) parts sociales détenues par Oaktree-Minn Strategic Credit, LLC, prénommée et représentée tel qu'indiqué ci-dessus, par voie de rachat à Oaktree-Minn Stra-

tegic Credit, LLC de sa participation, (iv) quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante (93.750) parts sociales détenues par Oaktree-TBMR Strategic Credit, LLC, prénommée et représentée tel qu'indiqué ci-dessus, par voie de repaiement à Oaktree-TBMR Strategic Credit, LLC de sa participation et (v) quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante (93.750) parts sociales détenues par Oaktree-Forrest Multi-Strategy, LLC (Series A), prénommée et représentée tel qu'indiqué ci-dessus, par voie de repaiement à Oaktree-Forrest Multi-Strategy, LLC (Series A) de sa participation.

Septième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 5.1. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euro (EUR 12.500), représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales ordinaires sous forme nominative avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les Parts Sociales Ordinaires), toutes souscrites et entièrement libérées.

La Société peut également créer et émettre une ou plusieurs classes de parts sociales «traçantes» sous forme nominative, avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (collectivement les Parts Sociales Traçantes et individuellement une Part Sociale Traçante) qui traceront la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Traçantes seront collectivement et sans tenir compte de leur classe désignées les Parts Sociales, et individuellement et sans tenir compte de leur classe une Part Sociale. Les détenteurs des Parts Sociales seront désignés ensemble les Associés. Chaque Part Sociale donne à son détenteur droit à un vote.»

Huitième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter l'augmentation et la diminution du capital social indiquées aux troisième et quatrième sixième ci-dessus et de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, chacun individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à (i) la réduction de la valeur nominale des parts sociales et la conversion subséquente du nombre de parts sociales, (ii) l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises et (iii) l'annulation d'une partie des parts sociales existantes, dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte est estimé à environ EUR 1.450,-

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, rédigé et passé à Junglinster, à la date indiquée en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ce mandataire a signé avec le notaire instrumentant le présent acte original.

Signé: Henri DA CRUZ, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 08 août 2014. Relation GRE/2014/3195. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2014135699/343.

(140153857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2014.

Immobilière Arenberg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 39.970.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social le 30 juin 2014

L'Assemblée décide de reconduire Monsieur Karim Van den Ende dans ses fonctions d'administrateur et administrateur délégué ainsi que KV Associates S.A. dans ses fonctions de commissaire aux comptes. Les nouveaux mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée ordinaire de l'an 2020.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2014.

Le Conseil d'administration

Référence de publication: 2014137234/14.

(140156192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Esch Invest Sàrl, Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 143.622.

L'an deux mille quatorze,
le vingt août.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

comparaît:

«Elpam Limited», une société constituée conformément aux lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Woodbourne Road, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, numéro de société BVI 1011313,

ici représentée par Monsieur Xavier OTJACQUES, employé privé, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Cette procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que la société «ESCH INVEST SARL», ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 143 622, a été constituée en date du 12 décembre 2008 suivant un acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 72 du 13 janvier 2009, (la «Société»);

- Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 10 mai 2011 suivant un acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, prénommé, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1785 du 5 août 2011.

- Qu'elle est l'associé unique de la société ESCH INVEST SARL et détient toutes les parts sociales représentatives de l'intégralité du capital de la Société.

Tout ceci ayant été déclaré, la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, détenant cent pour-cent (100%) du capital de la Société, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée, il est décidé de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation à compter de ce jour.

Seconde résolution

Suite à la résolution qui précède, il est décidé de nommer en qualité de seul liquidateur:

«BDO Tax & Accounting», Société Anonyme, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 147 571.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée.

Il peut accomplir tous les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation des associés dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue française suivi d'une traduction en anglais. Sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version française prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Suit la traduction en langue anglaise du texte qui précède

In the year two thousand fourteen,

on the twentieth day of the month of August.

Before Us Me Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,

there appears:

“Elpam Limited”, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, with registered office at Woodbourne Road, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, BVI company number 1011313,

duly represented by Mr Xavier OTJACQUES, employee, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, requests the undersigned notary to enact the following:

- That the company “ESCH INVEST SARL”, with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 143622, was incorporated on 12 December 2008 by deed of Me Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, published in the “Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations” number 72 of 13 January 2009, (the "Company");

- That the Articles of Incorporation of the Company have been amended for the last time on 10 May 2011 by deed of Me Paul BETTINGEN, prenamed, published in the “Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations” number 1785 of 5 August 2011;

- That it is the sole member of the company ESCH INVEST SARL and holds all the corporate units representing the whole corporate capital of the Company.

All this being declared, the appearing party holding one hundred percent (100%) of the corporate capital of the Company, represented as stated here above, takes the following resolutions:

First resolution

In compliance with the law of 10 August 1915 on Commercial Companies, as amended, it is resolved to dissolve the Company and to put it into liquidation as from today.

Second resolution

As a consequence of the above taken resolution, it is decided to appoint as liquidator:

“BDO Tax & Accounting”, Société Anonyme, with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 147571.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148 bis of the law of 10 August 1915 on Commercial Companies, as amended.

It may accomplish all the acts provided for by Article 145 without requesting the authorization of the shareholders in the cases in which it is requested.

It may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

It may, under its responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of its powers it determines and for the period he will fix.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in French followed by a English version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the French and the English text, the French version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, he signed together with us, Notary, the present original deed.

Signé: X. OTJACQUES, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 25 août 2014. Relation: EAC/2014/11368. Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2014135486/102.

(140154458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2014.